Le doctorat

Le doctorat représente le plus haut niveau de diplôme universitaire, reconnu tant au niveau national qu'international. En France, ce diplôme national est accessible aussi bien en formation initiale qu'en formation continue (formation tout au long de la vie).

Le doctorat est une formation à et par la recherche, complétée par des formations transversales et spécifiques.

Hormis quelques exceptions, les universités françaises ne délivrent pas d'ECTS pendant le doctorat, car il n'est pas ou très faiblement considéré comme une formation sous forme d'enseignements, mais un apprentissage de la recherche.

La délivrance du diplôme de doctorat est conditionnée par la capacité à produire des connaissances scientifiques nouvelles de haut niveau et par l'acquisition et la maîtrise de blocs de compétences communs à l'ensemble des docteurs.

Equipe de l'ED SHS

Chrystel BESCHE-RICHARD
Directrice de l'ED SHS
chrystel.besche@univ-reims.fr

Bertrand GOUJON
Directeur adjoint de l'ED SHS
bertrand.goujon@univ-reims.fr

Fanny PIERROT
Gestionnaire ED SHS
ed.shs@univ-reims.fr
03 26 91 36 16

Véronique DELAITRE
Gestionnaire ED SHS
ed.shs@univ-reims.fr
03 26 91 80 72

Admission en 1ère année de doctorat

Ecole doctorale
Sciences humaines et sociales

L'école doctorale Sciences Humaines et Sociales, de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, est une école pluridisciplinaire.

Le périmètre scientifique de l'école doctorale SHS fédère 10 unités de recherche réunissant plus de 110 enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches et 200 doctorants.

11 spécialités doctorales sont proposées :

- Droit privé, droit public, histoire du droit
- Science politique
- Sciences économiques et de gestion
- Sciences du langage
- Langues et littératures
- Psychologie
- Philosophie
- Sociologie, anthropologie, ethnologie
- Histoire et civilisation
- Géographie et aménagement de l'espace
- Sciences de l'éducation, de l'information et de la communication

1ère étape : inscription pédagogique

1) Trouver une direction de thèse acceptant de vous encadrer (liste des laboratoires disponible sur notre site)

2) Créer un compte sur ADUM

3) Compléter votre profil ADUM avec les informations vous concernant

4) Déposer sous format pdf dans l'espace « Documents à joindre » les justificatifs suivants :

➢ Projet de recherche (1- 2 pages)
➢ Une lettre de motivation à l'attention de la Direction de l'École Doctorale
➢ Le Curriculum vitae (CV)
➢ Une photo au format JPEG ou PNG
➢ Votre pièce d'identité valide
➢ Diplôme de Master 2, d'ingénieur ou équivalent
➢ La Charte du Doctorat (signée par vous, votre direction de thèse et la direction de l'unité de recherche qui vous accueille.
➢ Justificatif de financement
➢ La photocopie du certificat de participation à la journée « défense et citoyenneté » uniquement pour les candidats de nationalité française, de moins de 25 ans

Après finalisation, l'avis numérique sera demandé à la direction de thèse, d'unité de recherche et de l'école doctorale

2ème étape : inscription administrative

1) Télécharger sur ADUM :

- Formulaire d'inscription
- Demande d'agrément

2) Déposer sur ADUM les documents complétés et signés, accompagner de :

- La notice RH (si vous bénéficiez d'un contrat doctoral)
- L'attestation d'assurance responsabilité civile
- L'attestation CVEC

3) La gestionnaire vous contactera pour régler les frais de scolarité

4) Lorsque votre règlement sera enregistré, votre certificat de scolarité sera disponible sur votre compte ENT